



Communiqué de presse

Berne/Glattbrugg 25 novembre 2011

Embargo: 25 novembre, 10 heures

Epuration des eaux en Suisse: un meilleur service à prix identique

En Suisse, ce sont les communes, les villes et les associations intercommunales qui assument l'acheminement et l'épuration des eaux usées dans 839 stations d'épuration, le long de 49'000 km de canalisations appartenant aux pouvoirs publics. La valeur de ces infrastructures s'élève à environ 80 milliards de francs. Une nouvelle étude de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) et de l'organisation Infrastructures communales révèle que, ces cinq dernières années, la qualité de l'épuration a pu être améliorée, alors que les coûts annuels de 200 francs par équivalent-habitant (EH) sont restés stables. L'étude confirme également que les stations d'épuration assez grandes, régionales, sont plus efficaces que les petites. Pour maintenir l'état de ces infrastructures ces prochaines décennies, il faudrait cependant augmenter les investissements de 30% par année.

Les communes, les villes et les associations intercommunales fournissent des eaux propres à la population grâce à des infrastructures pesant 80 milliards de francs. Elles contribuent ainsi à une bonne hygiène de l'habitat et à la protection des eaux. Les eaux usées sont acheminées le long de canalisations mesurant au total 49'000 kilomètres vers les 839 stations d'épuration (STEP) du pays. Presque toute la population (96,7%) est raccordée à ce système. L'exploitation et l'entretien de ces infrastructures sont nécessaires pour remplir les exigences de la loi sur la protection des eau. L'épuration des eaux usées est financée par les taxes. Prenant pour base les données 2010 de tous les cantons, *l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) et l'organisation Infrastructures communales* ont, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et les cantons, mené une étude sur les coûts et les performances de l'assainissement des eaux usées par les pouvoirs publics. Il s'agit de la deuxième enquête de ce genre, après une première évaluation menée en 2006.

Vers des STEP plus grandes et une élimination de meilleure qualité

Depuis la première étude, 36 stations d'épuration, pour la plupart de petite taille, ont été fermées et rattachées à des infrastructures plus grandes. Les rendements d'épuration ont augmenté de 2 à 3% en moyenne par rapport à 2006, pour les polluants organiques (DCO), l'azote (N) et le phosphore. Cette évolution est le résultat de la modernisation d'installations existantes et de la tendance à concentrer le traitement sur des installations plus grandes et donc plus performantes. Dans le bassin du Rhin, l'élimination de l'azote se situe en moyenne autour de 52%, dans celui du Rhône autour de 35%.

Amélioration de l'efficacité économique

Alors que les prix à la consommation ont connu, ces cinq dernières années, un renchérissement de 5% environ, le coût total pour l'assainissement en Suisse, tel qu'analysé dans l'étude, est resté stable, à 2,2 milliards de CHF par année. Pendant ce même laps de temps, la longueur du réseau a augmenté du fait du raccordement de nouvelles zones à bâtir et le rendement d'épuration des STEP s'est amélioré.

L'efficacité de l'assainissement a par conséquent augmenté. La fermeture de petites installations, aux coûts spécifiquement plus élevés, a eu une influence positive sur les coûts et les prestations globales. L'exploitation et l'entretien de l'ensemble des STEP exige un fort engagement de capital: sur 2,2 milliards de francs par année, 1,4 milliard est imputé aux coûts du capital et 0,8 milliard aux coûts d'exploitation.

Maintien de la valeur des infrastructures: risque de défaut de couverture

Ces coûts ne sont cependant aujourd'hui couverts qu'à hauteur de 77% par les revenus des taxes sur les eaux usées, qui atteignent au total 1,7 milliard de francs par année. Un demi-milliard manque par année en Suisse dans des investissements qui permettraient de maintenir la valeur des installations par des travaux de renouvellement. Les deux associations VSA et Infrastructures communales ont donc publié, en même temps que l'étude, un nouveau guide pour un financement durable de l'épuration des eaux. Elles recommandent aux communes de suffisamment tenir compte des investissements pour le remplacement des infrastructures dans leur planification financière et la planification des taxes à moyen terme, afin que les générations futures ne soient pas confrontées à des augmentations massives de taxes qui surviendraient assurément si l'état des installations était négligé.

Par rapport à d'autres dépenses récurrentes des ménages (source: OFS), le coût annuel de l'épuration des eaux usées, qui s'élève à quelque 200 francs par personne, reste modeste: les frais de téléphone s'élèvent ainsi en moyenne à 1440 francs par personne, les dépenses pour l'assurance-maladie obligatoire à 3408 francs, tandis que les coûts de la mobilité se chiffrent à 5172 francs par personne.

L'étude «Coûts et prestations de l'assainissement» et le guide pratique «Financement durable de l'épuration des eaux» ont été présentés aujourd'hui à Berne dans le cadre d'un colloque.

Informations supplémentaires:

Alex Bukowiecki, directeur Organisation Infrastructures communales; 079 244 77 87

Jürg Meyer, président de la commission «Coûts et prestations de l'assainissement», 079 358 76 12

Urs Kupper, directeur VSA; 076 348 70 32

Synthèse de l'étude disponible à l'adresse internet:

http://kommunale-infrastruktur.ch/fr/Info/Actuel/Medias/Communiques_de_presse

<http://www.vsa.ch/fr/actuel/medias-et-communications/>